



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>18171</b>	De <b>M. Florian Chauche</b> ( La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Territoire de Belfort )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Europe et affaires étrangères		<b>Ministère attributaire</b> > Europe et affaires étrangères
<b>Rubrique</b> > politique extérieure	<b>Tête d'analyse</b> > Respect des engagements concernant l'aide publique au développement	<b>Analyse</b> > Respect des engagements concernant l'aide publique au développement.
Question publiée au JO le : <b>28/05/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Florian Chauche appelle l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la trajectoire de l'aide publique au développement (APD). La diminution de 11 % de l'APD entre 2022 et 2023, conjuguée à l'annulation de plus de 742 millions d'euros sur les crédits de l'APD pour l'année en cours, actée par le décret n° 2024-124 du 21 février 2024, suscite des interrogations quant à la cohérence des engagements internationaux et à notre capacité à répondre aux défis mondiaux actuels. Dans un contexte mondial marqué par des crises multiples et des besoins humanitaires croissants, la France a pris des engagements cruciaux en matière d'APD, notamment celui de mobiliser 0,7 % de son revenu national brut en ce sens. Les réductions budgétaires actuelles semblent mettre en péril la réalisation de cet objectif ambitieux, compromettant ainsi notre capacité à soutenir les populations les plus vulnérables à travers le monde. Les chiffres récents indiquent que près de 25 % de la population du Sahel a besoin d'une aide humanitaire, tandis que dans certains pays de la région, comme le Niger, jusqu'à 64 % du budget dépend de l'aide internationale. Face à ces réalités criantes, la France ne peut pas se permettre de détourner le regard ou de faiblir dans son engagement. Dans ce contexte, M. le député interpelle M. le ministre sur les mesures concrètes que le Gouvernement entend prendre pour rectifier cette trajectoire descendante de l'APD et respecter les engagements pris tant au niveau national qu'international. Il lui demande comment la France entend garantir une augmentation progressive de l'APD conformément à la loi de programmation de 2021, malgré les coupes budgétaires récentes.